



COMMUNIQUÉ

Fonds d'appui au rayonnement des régions – Un deuxième appel de projets pour soutenir les priorités régionales du Saguenay–Lac-Saint-Jean

SAGUENAY, QC, le 17 juillet 2018 /CNW Telbec/ - Le comité régional de sélection de projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sous la présidence du préfet de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay (MRC), M. Gérald Savard, est heureux de lancer officiellement un deuxième appel de projets. Les promoteurs peuvent déposer dès maintenant et jusqu'au 12 octobre 2018 à 16 h 30 leur demande à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en remplissant le formulaire de demande disponible au <http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/>

« Les élus régionaux pourront financer de nouveaux projets qui engendreront des retombées significatives pour les communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le dernier appel de projets a permis de soutenir dix-sept initiatives démontrant ainsi le dynamisme et l'innovation des organismes issus de neuf secteurs d'activité distincts. Nous entendons poursuivre dans cette voie », souligne M. Gérald Savard.

Cet appel de projets fait suite à l'octroi par le gouvernement du Québec d'une somme de 2 453 992 \$ pour l'année financière 2018-2019. Cette enveloppe sera progressivement bonifiée pour atteindre 5 466 389 \$ en 2021-2022, ce qui signifie que près de 17 M\$ seront investis sur 5 ans pour soutenir le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Rappelons que, pour être admissibles au FARR, les projets doivent avoir un rayonnement régional et s'inscrire à l'intérieur des priorités de développement retenues dans le cadre de l'exercice du Sommet économique régional (l'agriculture et l'agroalimentaire, les Premières Nations, l'aluminium, les mines et métaux, la fourrure nordique, l'entrepreneuriat, les transports, la forêt, le tourisme et le numérique) et le développement des communautés.

Un projet à rayonnement régional doit impliquer plus d'un territoire de MRC et/ou la Première Nation de Mashteuiatsh.

Le comité régional de sélection de projets est composé de 6 membres, soit :

- le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy;
- le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- le préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
- le préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- un élu désigné de la Ville de Saguenay;
- un élu désigné du Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

L'adjoint parlementaire du premier ministre pour la région et député de Dubuc, M. Serge Simard, participe également aux travaux du comité régional de sélection.

Liens connexes :

Les informations relatives aux priorités de développement et aux modalités régionales de gestion du Fonds d'appui au rayonnement des régions se retrouvent à l'adresse suivante :

https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/?no_cache=1

Source :

Gérald Savard

Préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay et président du comité de sélection

Tél. : 418 817-1539

prefet@mrc-fjord.qc.ca